



DEMANDE DE PRIME COMMUNALE « ÉTABLISSEMENT DE RESTAURATION »

Sur base de la délibération du conseil communal
du 9/11/2020

Formulaire à envoyer avant le 28/03/2021 par mail à horeca@brucity.be ou par courrier postal à l'adresse Cellule Horeca – département Affaires Economiques – place du samedi 1 – 1000 Bruxelles

Renseignements et assistance via horeca@brucity.be ou au ☎ 02/279 22 60

Nom de la société	
Adresse d'exploitation	
Numéro de TVA	
Nom et prénom du demandeur	
Numéro de GSM du demandeur	
Adresse E-MAIL du demandeur	
Nom du titulaire du compte bancaire	
Numéro IBAN	
Code BIC	

- J'ai consulté et accepte les conditions du règlement communal relatif à la prime en objet. En particulier, je m'engage à réduire mes activités conformément à l'arrêté ministériel du 18/10/2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19 (et ses mises à jour éventuelles).
- Je certifie être habilité à représenter la société demandeuse et avoir fourni des informations exactes dans le présent formulaire. En particulier je certifie que la société n'est pas en faillite.
- En soumettant ce formulaire, j'accepte que mes informations soient utilisées exclusivement dans le cadre de cette demande et son suivi.

Date :

Signature :

Annexes à joindre obligatoirement :

- Copie recto-verso de la carte d'identité du signataire de la demande
- Statuts de la société (dernière version à jour)
- Attestation bancaire relative au compte à vue de l'entreprise (ou un extrait de compte récent reprenant le nom de l'entreprise et le numéro de compte).
- Déclaration de créance au verso

Au regard de la réglementation en vigueur, nous vous informons que vos données personnelles ne seront traitées que dans le cadre de la présente demande. En aucun cas, elles ne seront transmises à des tiers sans demande préalable de votre consentement .

DECLARATION DE CREANCE

Concerne : Demande de prime pour un établissement de restauration ayant dû réduire leurs activités suite à l'arrêté ministériel du 18 octobre 2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19.

Je soussigné(e),

représentant de

sis(rue et numéro)

à(Code Postal) Bruxelles,

sollicite de la Ville de Bruxelles une prime de 2.000,00 € pour un établissement de restauration ayant dû arrêter le service en salle et de consommation sur place, suite à l'arrêté ministériel du 18 octobre 2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19 ;

Cette somme est à verser sur le compte IBAN - BE.....

ouvert au nom de

auprès de la banque

Certifié sincère et véritable, et fait à le / / 2020

Nom et prénom du signataire :

Signature :